



## **Projet de loi « RIPOST »**

### **La CNL dénonce une nouvelle étape dans la pénalisation des classes populaires**

La Confédération nationale du logement (CNL) exprime sa profonde inquiétude face au projet de loi de Réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (RIPOST), actuellement examiné au Sénat.

Dans la continuité des lois Kasbarian-Bergé et des textes relatifs à la lutte contre le narcotrafic, ce nouveau texte participe à l'installation d'un climat de répression sécuritaire.

Prenant pour cibles les rodéos motorisés, le protoxyde d'azote, les mortiers d'artifice, les violences dans les stades ou encore la consommation de stupéfiants, sa réponse passe par le renforcement de la pénalisation et des sanctions rapides, ainsi que par un recours accru aux amendes forfaitaires.

Derrière cette accumulation législative se dessine également une tendance de fond : la mise sous pression des classes populaires et des quartiers populaires, devenus une des cibles récurrentes du gouvernement.

#### **Les jeunes dans le viseur du gouvernement.**

Si ce projet de loi ne comporte pas de dispositions spécifiques aux mineurs, il leur est pleinement applicable, ce qui permet de généraliser les amendes forfaitaires et des mesures qui ne font pas la distinction entre majeurs et mineurs. Pourtant, la délinquance des mineurs ne représente que 14 % des infractions, contre 86 % pour les adultes.

En ce sens, ce projet de loi peut remettre en cause la justice des mineurs qui, depuis l'ordonnance de 1945 et le Code de justice pénale des mineurs de 2021, repose sur trois principes : primauté de l'éducatif, atténuation de la responsabilité selon l'âge et spécialisation des juridictions.

Des mesures comme l'extension de la garde à vue jusqu'à 72 heures sans garanties renforcées accentuent cette dérive.

#### **La CNL le dit clairement : il ne peut pas y avoir de tranquillité publique sans justice sociale.**

Les causes des tensions sont connues et persistantes : crise du logement, inégalités territoriales, services publics affaiblis, précarité croissante, chômage et discriminations.

En choisissant la réponse sécuritaire, le gouvernement aggrave les fractures sociales et abîme encore un peu plus le lien entre la population et les institutions. La logique répressive du projet de loi RIPOST n'est pas seulement inefficace, elle est dangereuse, car elle alimente le désespoir et nourrit l'extrême droite.

La CNL appelle le gouvernement à renouer avec le dialogue social et avec des politiques fondées sur la prévention, la protection sociale et le droit effectif au logement, notamment par une relance massive du logement social, la relance d'une véritable politique de la ville au travers de l'ANRU 3 et la mise en place d'une véritable sécurité sociale du logement.

Montreuil, le 18 mai.

